

## LES ENJEUX DE DEMAIN

Faire le bilan, c'est aussi dresser des perspectives pour l'avenir. Quatre dossiers feront l'actualité d'Est Ensemble durant les mois à venir : le projet de centre de traitement des déchets par méthanisation de Romainville, la collecte des déchets, la gestion de l'eau potable et les transferts de personnels des villes vers l'Agglomération.

### Le projet de centre de traitement des déchets par méthanisation

Ce projet, situé à Romainville et lancé par le Sycotom alors qu'Est Ensemble n'existait pas encore, suscite l'inquiétude parmi les riverains. Face à la montée du mécontentement, Est Ensemble a ainsi pris l'initiative d'une médiation entre les parties concernées.

Un moratoire de 6 mois avant le commencement des travaux (de mars à novembre 2012) a été décidé afin de réaliser un audit indépendant. Un comité de suivi paritaire composé de riverains, d'associations de protection de l'environnement, d'élus et d'experts indépendants est chargé de veiller au bon déroulement et à l'impartialité du travail des deux cabinets sélectionnés. Leurs conclusions seront rendues publiques et c'est sur la base de ces travaux que le Conseil communautaire se prononcera sur le projet du Sycotom.

### La collecte des déchets

Le transfert de la collecte des déchets est effectif et de plein exercice depuis juin 2012. De nouveaux marchés ont été passés et désormais prestataires et agents publics sont à pied d'œuvre. Durant la période de transition pré et post-transfert, des dysfonctionnements notables sont apparus. Le numéro vert (0 805 055 055), prévu pour recevoir et traiter 2 000 appels par mois a vite été débordé. Une réflexion a donc été menée pour améliorer l'organisation de la collecte et la rendre plus efficace à l'avenir.

### La gestion de l'eau potable

En novembre 2010, le Conseil communautaire a fait le choix de confier la gestion de l'eau potable sur son territoire au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif). Ce choix, dicté par les circonstances et les impératifs techniques qui nécessitaient de trouver une structure à même de fournir de l'eau potable de qualité aux 400 000 habitants d'Est Ensemble dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011 n'était pas un parti pris politique. Il s'agissait d'une décision de bon sens car la seule alternative aurait été d'acheter directement de l'eau à Veolia. Le vote s'est déroulé dans des

conditions difficiles, perturbé par des opposants au projet.

En juin dernier, le tribunal administratif de Montreuil a annulé la délibération d'adhésion au Sedif pour des questions de forme liées au déroulement de la séance. Est Ensemble a décidé de faire appel de cette décision pour le principe. En 2011, Est Ensemble a entamé une étude afin de déterminer le meilleur mode de gestion de l'eau. Cette étude devrait être rendue au printemps prochain. L'Agglomération attendra les conclusions de cette analyse pour arrêter sa décision entre une réadhésion au Sedif ou un partenariat avec la Régie d'Eau de Paris.

### Les transferts de personnels des villes vers l'Agglomération

Les transferts d'équipements et de compétences incluent naturellement le transfert des personnels qui les font vivre.

En février 2011 Est Ensemble signait un protocole d'accord avec l'ensemble des six organisations syndicales représentées dans les villes membres. Ce document prévoit les conditions de transfert des agents municipaux. Les conventions de mise à disposition ont été fixées de manière transitoire à une durée maximale de 23 mois, les agents restant donc pour l'instant sous un statut municipal afin que ce transfert s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

